

CHALLENGE MOTO TT UFOLEP AVEYRON 2008 REGLEMENT



DEFINITION

L'UFOLEP Aveyron et la commission technique départementale « sports motorisés » mettent en place un Challenge Moto Tout - Terrain Aveyron, sur les enduros, endurances et courses sur prairie, du calendrier 2008. Pour les jeunes de moins de 16 ans, ce challenge ne portera que sur les endurances et les courses sur prairies.

Seuls les pilotes licenciés dans un club aveyronnais seront classés. Chaque pilote présentera sur chaque épreuve :

- Sa licence UFOLEP de la saison en cours (avec photo et signature)
- Son permis de conduire correspondant à la cylindrée ou son CASM
- La carte grise et l'attestation d'assurance de la moto

DROITS D'ENGAGEMENTS

- Enduros → 40 €
- Endurances → 30 €
- Courses sur prairie → 25 €

Les organisateurs reverseront 0,50 € par participant à leur épreuve. Cette somme permettra de récompenser en fin de saison les 3 premiers de chaque catégorie.

CATEGORIES

- 1 – 50 cm³
- 2 – Jeunes – de 16 ans 85 cm³ (endurance et prairie)
- 3 – de 0 à 125 cm³ (2 temps) et de 0 à 250 cm³ (4 temps)
- 4 – de 125 à 250 cm³ (2 temps) et de 250 à 450 cm³ (4 temps)
- 5 – plus de 250 cm³ (2 temps) et plus de 450 cm³ (4 temps)
- 6 – Vétérans (nés en 1967 et avant) (Open)
- 7 – Féminines (Open)

CLASSEMENT

Le challenge portera sur le nombre de course au calendrier, moins une (un résultat blanc accordé).

Sur chaque course, des points seront attribués par catégorie, selon le principe suivant :

Place	Points
1 ^{er}	10
2 ^{ème}	7
3 ^{ème}	5
4 ^{ème}	3
5 ^{ème}	2
6 ^{ème}	1

Le classement final sera établi sur la totalité des points du challenge. En cas d'égalité, celui qui sera le mieux classé lors de la dernière épreuve, sera classé devant.

REMISE DES RECOMPENSES : « FETE DE LA MOTO UFOLEP AVEYRON »

La remise des récompenses se fera lors d'une soirée conviviale, organisée chaque année par un club.

La date et le lieu seront fixés en cours de saison.



DOSSIER DE PARRAINAGE

L'UFOLEP AVEYRON représenté par les clubs de « sports motorisés » - MC BOISSE PENCHOT, MC CORNUS, MC GRANDS CAUSSES (Millau), MC LES GAFFETS (Le Nayrac), MC NAUCELLE, MC ROUERGAT (Villefranche de Rouergue), MC RUTHENOIS, MOT'AUBRAC (Laguiole/Ste Geneviève sur Argence), TRIAL CLUB DU LARZAC (Lapanouse de Cernon) - propose pour la saison 2008, un **CHALLENGE MOTO TOUT TERRAIN**.

Ce challenge regroupera les épreuves de **courses sur prairie**, les **endurances** et les **enduros** selon un classement établi sur plusieurs critères : pilotes licenciés UFOLEP (R3) dans un des clubs aveyronnais référencés ci-dessus, par catégorie et par nombre de points (voir détails dans le règlement du Challenge ci après). Ce sont quelques **300 licenciés** au niveau du département qui pourront participer à ce challenge. Chaque **épreuve** a une **capacité d'accueil** qui varie selon la catégorie : **environ 230 pilotes en enduro** et de **60 à 100** pour les **endurance** et **course sur prairie**.

6 épreuves sont inscrites à ce calendrier :

DATE	EPREUVE	LIEU	CONTACT INSCRIPTION
06 Avril	ENDURO	CORNUS	MOTO CLUB DE CORNUS Benôit BIBIES Rue du Puech de la vigne 12230 Ste EULALIE DE CERNON 06 89 97 62 81
15 Juin	ENDURANCE	BOISSE-PENCHOT	MOTO CLUB BOISSE PENCHOT Philippe BARBERGER Bellevue 12110 AUBIN 06 08 55 47 06
10 Août	COURSE SUR PRAIRIE	NAUCELLE	MOTO CLUB NAUCELLE Fabrice CUQ Quincet 12800 NAUCELLE 05 65 78 40 47
28 Sept	COURSE SUR PRAIRIE	MARTIEL	ECOLE PILOTAGE MC ROUERGAT Vincent DELERIS Del Racing-ZA 12200 MARTIEL 06 17 86 18 79
19 Oct	ENDURO	Ste GENEVIEVE Sur ARGENCE	MOT'AUBRAC Yves BES Brenac 12420 GRAISSAC 06 30 29 49 45
26 Oct	COURSE SUR PRAIRIE	MAGRIN	MOTO CLUB RUTHENOIS Bernard CAUSSIGNAC 102. les Camps Sarrats 12740 SEBAZAC 06 86 08 51 88

Il est à noter que les épreuves des **MOTO CLUB DE CORNUS**, **BOISSE PENCHOT** et **MOT'AUBRAC** organisent là, leur **2^{nde} édition**. La réussite de leurs 1^{ères} tentatives grâce notamment à une fréquentation plus qu'honorable - 250 pilotes à l'enduro de Cornus, 50 à l'endurance de Boisse-Penchot, 140 à l'enduro du Mot'Aubrac – les a conforté dans le renouvellement de ces épreuves parfois même qualifiées « d'exemple d'animation territoriale » !